



## Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille dix sept

Le 29 Mars à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 23 Mars 2017.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 30

NOMBRE DE VOTANTS : 35

### **Objet : Désignation des membres du Conseil d'exploitation du SPIC Tourisme**

Présents : 30

**AYMAT Pascale, BLANC Jean Franck (Teuillac), BORELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Mickael (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Mickael (Pugnac), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (BOURG), LARRIEU Josette (Saint Gervais), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), LEMAIRE Thierry suppléant de POUCHARD Éric (Lansac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).**

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5

**BASTIDE Jacques (Saint Laurent d'Arce) pouvoir à Armand MERCADIER, ISIDORE Jean Marc (Bourg) pouvoir à Pierre JOLY, Angélique LUSSEAU (Saint André de Cubzac) pouvoir à Véronique LAVAUD, MABILLE Christian (Peujard) pouvoir à Jean Franck BLANC, SAGASTI Sylvie (Peujard) pouvoir à Josette LARRIEU**

Absents excusés : 2

**BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan),**

Secrétaires de séance : Vincent RAYNAL

Vu la délibération n°2016-80 en date du 30 novembre 2016, par laquelle le Conseil Communautaire décide la mise en place d'une régie communautaire dotée de la seule autonomie financière chargée de l'exploitation d'un Service Public Industriel et Commercial dans le cadre de la compétence tourisme (« SPIC Tourisme »),

Vu les statuts de la régie communautaire sus-visée,

Il appartient au Conseil communautaire, sur proposition du Président, de procéder à la désignation des membres du Conseil d'exploitation du « SPIC Tourisme », pour la durée du mandat intercommunal.

Il est rappelé que ce conseil d'exploitation est composé par 28 membres :

- **seize membres élus de la Communauté de Communes;** le Président du Conseil d'Exploitation étant de droit le Président de la Communauté de Communes du Cubzaguais, et le Vice-Président étant de droit le Vice-Président de la Communauté de Communes du Cubzaguais en charge du Tourisme.
- **douze personnes physiques ou morales** choisies parmi les personnes ayant acquis, en raison notamment de leur expérience des affaires ou de l'administration ou de leur profession, une compétence particulière leur permettant d'émettre tout avis utile sur les questions relatives au fonctionnement de l'Office de Tourisme :
  - 2 propriétaires de chambres d'hôtes
  - 2 propriétaires de gîtes
  - 1 restaurateur
  - 1 représentant de sites, d'équipements ou d'entreprises touristiques
  - 2 représentants de chacune des deux appellations présentes sur le territoire
  - 1 représentant d'associations du Patrimoine
  - 1 représentant des commerçants

En ce qui concerne les membres élus de la Communauté de Communes, il a été proposé à chacune des Communes membres de désigner un représentant.

En ce qui concerne les membres issus du milieu socio-professionnel en lien avec le Tourisme, il est proposé d'adopter une représentation géographique équitable sur l'ensemble du nouveau territoire du Cubzaguais.

Afin de ne pas retarder la désignation du conseil d'exploitation, il a été proposé à :


- six personnes membres du Conseil d'exploitation du SPIC de l'ex Communauté de Communes de Bourg de renouveler leur engagement au sein du nouveau Conseil d'exploitation.
- six personnes membres du Conseil d'administration de l'Office du Tourisme associatif du Cubzaguais, d'intégrer le nouveau Conseil d'exploitation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide de désigner les personnes suivantes pour faire partie du Conseil d'exploitation du SPIC Tourisme :

MEMBRES SOCIO-PRO X 12	NOMS
Représentant commerçants (x1)	<b>Carine BLANLEIL (pâtisserie Maritch) – Bourg</b>
Sites touristiques (x1)	Marc MARTINEZ (Grotte de Pair-non-Pair) – <b>Prignac et Marcamps</b>
Viticulteurs (x4 : 2 par appellation)	<b>Côtes de Bourg :</b> - Didier GONTIER, <i>Directeur</i> - Vincent LETOURNEAU, <i>Château Jacquet</i>
	<b>Bordeaux, Bordeaux supérieur :</b> - Cécile de Taffin, <i>Château l'Insoumise</i> - Hélène Fenouillet, <i>Clos du Montalon</i>
Représentants association du patrimoine (x1)	Christophe MEYNARD (Association L'arhal) –
Représentants chambres d'hôtes (x2)	Catherine BELOUGNE – <b>Teuillac</b> Claudine ROZIER – <b>Saint Gervais</b>
Représentant Meublés de Tourisme (Gîtes) (x2)	Nadège DEFEVER - <b>Teuillac</b> Françoise BUGARET-LOUBRADOU – <b>Saint-André-de-Cubzac</b>
Représentant Restaurant (x1)	Jean LISSAGUE – <b>Saint-André-de-Cubzac</b>

MEMBRES ELUS X 16	NOMS
BOURG	Pierre JOLY
CUBZAC LES PONTS	Nadia BRIDOUX MICHEL
GAURIAGUET	Nathalie RODRIGUEZ
LANSAC	Thierry LEMAIRE
MOMBRIER	Valérie GUINAUDIE
PEUJARD	Sylvie SAGASTI
PUGNAC	Jean ROUX
PRIGNAC	Marie Christine BOUCHET
ST ANDRE DE CUBZAC	Véronique LAVAUD
ST GERVAIS	Alain DUMAS
ST LAURENT D ARCE	Jacques BASTIDE
ST TROJAN	Bruno GRAVINO
TAURIAC	Olivier DEVESA
TEUILLAC	Jean Franck BLANC
VAL DE VIRVEE	Jean Paul BRUN
VIRSAC	Christiane BOURSEAU

N°2017-43

Envoyé en préfecture le 30/03/2017  
Reçu en préfecture le 30/03/2017  
Affiché le 30/03/2017   
ID : 033-243301223-20170329-201743-DE

Pour : 35  
Contre : 0  
Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture  
Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac  
Le 29 Mars 2017.

Le Président,

A.DUMAS

